

CBFA



EFBC

30 juillet 2014

À : Conservation et Gestion des ressources hydriques, Direction de la protection de la faune

**Objet : Commentaires sur la stratégie de rétablissement du caribou des bois boréal du Manitoba**

Du : Groupe de travail régional du Manitoba de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC)<sup>1</sup>

Vous trouverez ci-dessous les commentaires des membres du groupe de travail régional du Manitoba (GTR MB) de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) concernant la stratégie provinciale de rétablissement récemment rendue publique pour le caribou des bois (ci-dessous, la « stratégie »). L'EFBC est un accord sans précédent conclu entre 21 grandes entreprises nord-américaines de produits forestiers et sept grands groupes environnementaux. L'Entente cherche à atteindre des degrés élevés de prospérité sociale et économique ainsi que d'intégrité écologique.

Le GTR MB est composé de représentants d'entreprises forestières, de groupes environnementaux et de Premières nations dans le domaine de la planification. Son travail ne vise pas à remplacer les activités actuelles ou futures des gouvernements, des Premières nations ou des gouvernements autochtones qui se penchent sur des enjeux similaires. Les signataires de l'EFBC reconnaissent que la responsabilité légale et l'autorité pour les décisions en matière d'aménagement du territoire ainsi que de politiques de conservation et de gestion des ressources reviennent aux gouvernements, y compris aux gouvernements des Premières nations et aux gouvernements autochtones. L'EFBC cherche plutôt à créer un espace pour développer des solutions en collaboration, qui pourront ensuite être proposées à tous les gouvernements.

L'EFBC reconnaît l'importance de la région boréale pour les Premières nations et les peuples autochtones ainsi que la valeur et la signification de leur participation à la réussite de la mise en œuvre de l'EFBC dans leurs territoires traditionnels. Par l'Entente, les signataires s'engagent à rechercher la participation des gouvernements autochtones et des Premières nations touchées ainsi que de leurs communautés respectives et à s'assurer que tous les efforts

---

<sup>1</sup> Les membres du groupe de travail régional du Manitoba sont les suivants : Nation crie de Norway House, Nation crie Chemawawin, territoire Pimicikamak, Nation crie Mosakahiken, Tolko Industries Ltd., TNC Canada, ForestEthics, International Boreal Conservation Campaign et le chapitre du Manitoba de la Société pour la nature et les parcs du Canada.



CBFA



EFBC

respectent les droits autochtones et les droits associés à des traités, le patrimoine culturel et les aspirations des Autochtones.

### Commentaires généraux

---

#### **Les membres du GTR MB félicitent Conservation et Gestion des ressources hydriques**

**Manitoba pour son projet de stratégie.** Ce plan complet met le Manitoba à l'avant-garde de la conservation du caribou au Canada veillant à ce que les décisions d'aménagement assurent un équilibre entre la conservation du caribou et la demande en ressources forestières boréales. Cet objectif est cohérent par rapport au principe directeur à « deux piliers » de l'EFBC, selon lequel nous cherchons à atteindre des degrés élevés de prospérité sociale et économique et d'intégrité écologique.

La stratégie montre plusieurs points communs avec le GTR MB concernant la conservation du caribou. Nous apprécions l'engagement de la stratégie pour ce qui est des aspects suivants :

- les populations de caribous autosuffisantes, dont la probabilité de persistance à long terme est élevée
- une économie prospère, viable et écologiquement durable
- la recherche de solutions idéales, cohérentes avec d'autres aspects de l'aménagement forestier durable, p. ex., la gestion de l'accès
- un processus assurant un suivi efficace et une approche adaptative active à la gestion du caribou et à la conservation de l'habitat.

Nous sommes heureux de voir que la stratégie reconnaît le rôle et les connaissances des Premières nations et des peuples autochtones dans le rétablissement du caribou. Dans la section des commentaires particuliers, nous formulons des suggestions pour que la formulation de la stratégie soit cohérente en ce qui a trait aux connaissances traditionnelles locales utilisées pour la conservation du caribou.

Il est encourageant de constater que la stratégie fera en sorte que la planification de la protection et de l'aménagement forestier appuie la conservation de vastes zones d'habitats convenables pour le caribou par l'élaboration de plans dynamiques pour l'habitat dans les unités d'aménagement ainsi que l'établissement de vastes zones centrales là où il n'y a pas d'opérations forestières. Cela correspond totalement à l'approche du GTR MB en matière de planification des mesures pour le caribou, car nous explorons présentement des options de grandes zones centrales d'habitat où la récolte commerciale serait interdite, ainsi que de planification dynamique de l'habitat dans les zones de récolte. Nous réaffirmons que cette





approche doit s'harmoniser avec les droits et aspirations des Premières nations et des peuples autochtones dans leurs territoires traditionnels.

### Commentaires particuliers

---

**Dans la préface**, en plus des parties prenantes, faire référence à la participation des Premières nations et des Autochtones. Nous sommes heureux de constater qu'ils sont inclus à la section des remerciements.

**Dans le résumé**, nous sommes heureux que la province s'engage à un suivi accru pour améliorer la compréhension de l'occupation de l'aire de distribution du caribou. À des fins d'uniformité, il serait utile d'inclure ici l'engagement de la province à rassembler et à utiliser les connaissances des Premières nations et des Autochtones dans le même but, comme il est judicieusement indiqué dans les objectifs de rétablissement de la stratégie.

**Dans l'introduction**, à la 1<sup>re</sup> phrase du 4<sup>e</sup> paragraphe, qui traite des efforts en matière de gestion du caribou, il serait approprié de souligner l'objectif d'inclure les connaissances des Premières nations et des Autochtones dans ces efforts.

**À la page 8**, on mentionne comment le régime des feux dans la forêt boréale manitobaine empêche généralement l'existence de grandes zones contiguës de forêts matures dans l'aire de distribution du caribou. Bien sûr, cela dépend de ce qu'on veut dire par « grandes », mais selon notre cartographie de l'historique des feux et des perturbations industrielles, la distribution des âges des peuplements dans le paysage et la cartographie des zones où la probabilité de feu est relativement faible (p. ex., zones comprenant de nombreux lacs, des coupe-feu naturels ou des tourbières), nous concluons qu'il existe en fait au Manitoba beaucoup de très grandes zones contiguës de forêts matures qui conviennent au caribou des bois.

**À la page 9**, le GTR se réjouit que le plan reconnaisse la nature dynamique des qualités des forêts comme habitat du caribou et la possibilité d'utiliser la gestion du feu et les pratiques de récolte et de sylviculture dans un processus adaptatif, car c'est essentiel pour atteindre l'objectif du GTR, soit d'assurer la prospérité de l'industrie forestière et des collectivités locales.

**À la page 11**, dans les principes directeurs (sec. 3.6), nous nous réjouissons qu'on mentionne la prise en compte des effets cumulatifs de tous les facteurs qui touchent le caribou boréal; nous recommandons d'exposer explicitement comment le fait de voir aux effets cumulatifs influencera les décisions relatives aux projets de nouveaux développements. Il faudrait inclure explicitement la mesure et la gestion des perturbations à l'échelle de l'aire de distribution.

**À la page 12**, nous sommes heureux que la stratégie reconnaisse les peuples autochtones et le caribou boréal; on peut lire que le Manitoba est déterminé à faire participer les communautés





autochtones aux efforts de rétablissement et de conservation du caribou boréal par des possibilités de partenariats pour des programmes de surveillance, la planification des mesures de rétablissement et en voyant à ce que les connaissances traditionnelles soient partie intégrante de tous les processus. Nous recommandons d'ajouter les Premières nations aux Autochtones.

Secteurs particuliers pour l'inclusion :

- Nous recommandons de donner des détails sur les rôles que ces partenariats joueront et sur les avenues pouvant être empruntées pour obtenir les connaissances et les intérêts des Premières nations et Autochtones concernant le caribou
- Uniformiser le vocabulaire du document pour ce qui est de l'utilisation des données scientifiques et des connaissances des Autochtones
- Inclure le respect des droits autochtones et issus de traités par le maintien de leurs relations avec le caribou
- Donner une définition explicite du mot « autochtone »
- Fournir un soutien en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à la formation et aux possibilités d'emplois pour les peuples autochtones
- Reconnaissance des territoires traditionnels des Premières nations
- Soutien de la province aux communautés autochtones dans la conception de programmes communautaires de formation et de mentorat sur le caribou

**À la page 12**, nous recommandons d'inclure un engagement à faire en sorte que les droits des Premières nations et des Autochtones issus de traités soient respectés dans tous les efforts de conservation du caribou. Nous recommandons aussi d'inclure un engagement à consulter les gouvernements autochtones pour toutes les décisions d'aménagement du territoire concernant la stratégie sur le caribou dans leurs territoires traditionnels.

**À la page 12**, nous demandons que les peuples autochtones soient identifiés comme Premières nations, Métis et non-inscrits.

**À la page 12**, nous recommandons de remplacer le mot « close » par « intime » dans la deuxième phrase car nous croyons que cela représente mieux le lien entre les peuples autochtones et la terre.

**À la page 12**, nous recommandons l'ajout d'une phrase qui indique que pour que les droits autochtones et issus de traités soient respectés, le caribou des bois doit être préservé en bonne santé dans leurs territoires traditionnels.

**À la page 12**, nous demandons que les mots « Aboriginal communities » soient précédés de « some » et de « First Nations » dans la 4<sup>e</sup> phrase pour que ce soit clair que ce ne sont pas toutes les Premières nations et communautés autochtones qui ont participé.

**À la page 14**, sous « Maximizing Habitat Protection », nous sommes heureux que la



CBFA



EFBC

conservation de l'habitat rendue possible par la *Loi sur l'aménagement des terres traditionnelles situées du côté est et les zones protégées spéciales* soit notée. Nous recommandons une brève mention des Premières nations concernées pour les efforts considérables consentis dans le cadre de leurs initiatives d'aménagement du territoire.

**À la page 15**, sous « Improving Population Monitoring », il nous semblerait utile, pour les communautés nordiques, d'inclure un engagement en termes de formation et de possibilités d'emplois pour les Premières nations et peuples autochtones locaux dans les activités de surveillance en cours.

**À la page 16**, sous « Legislation and Policy », nous sommes heureux de lire que le Manitoba verra à intégrer les préoccupations relatives à la conservation du caribou boréal dans les initiatives d'aménagement du territoire dans toute la province. Nous recommandons d'indiquer que le gouvernement provincial vise à appuyer l'aménagement du territoire fait par les Premières nations et les peuples autochtones, car il pourrait s'agir d'un mécanisme clé pour la protection du caribou et d'autres valeurs naturelles.

**À la page 19**, sous « Conservation Status Assessments », il serait utile d'inclure des données sur la santé de la population et l'état de l'habitat à l'échelle de l'aire de distribution.

**À la page 21**, nous suggérons de mentionner la conservation de grandes zones contiguës présentant peu d'empreintes de perturbations qui agiraient comme zones de base des habitats essentiels.

**À la page 21**, sous « Recovery habitat », la stratégie mentionne qu'une planification dynamique des habitats offre la possibilité de voir aux impacts cumulatifs, accroît la probabilité de persistance à long terme du caribou à l'échelle locale et à celle de l'unité d'aménagement et fournit les conditions forestières futures convenant à l'occupation par le caribou. Nous recommandons d'insister sur l'importance de la nature expérimentale de la planification dynamique des habitats et sur la nécessité d'analyses plus poussées de cette approche, notamment pour comprendre le temps qu'il faut pour que le caribou réoccupe l'habitat.

**À la page 23**, nous proposons que des échéances précises soient associées aux étapes clés.

Conformément aux objectifs de l'EFBC, notre groupe, formé de conseillers de l'industrie forestière, des organismes environnementaux et des Premières nations, continue de travailler à des recommandations complètes pour la forêt boréale du Manitoba. Depuis quatre ans, le groupe a effectué d'importantes analyses techniques sur les impacts sur les approvisionnements en fibre, sur l'habitat du caribou et sur de nombreux aspects des écosystèmes de la forêt boréale. Nous souhaiterions avoir l'occasion de présenter à la direction de la protection de la faune notre vision de l'harmonisation de nos approches pour créer un plan d'action pour le caribou efficace pour la province, car nous croyons que l'adoption de cette approche par le GTR du Manitoba accélérerait les efforts de la province pour achever les plans de rétablissement du caribou.



CBFA



EFBC

Le Groupe de travail régional du Manitoba de l'Entente sur la forêt boréale canadienne apprécie le travail de la direction de la protection de la faune de Conservation et Gestion des ressources hydriques sur la stratégie de rétablissement du caribou des bois boréal et nous serons heureux de vous rencontrer pour discuter plus en profondeur de l'élaboration du plan final.

Cordialement,

Le Groupe de travail régional du Manitoba de l'EFBC

